

### Lituanie: Fonds de promotion de l'entrepreneuriat

**Description:** Le Fonds de promotion de l'entrepreneuriat a été lancé en vue de promouvoir la création d'entreprise et d'aider les nouveaux propriétaires d'entreprise (moins d'un an) au moyen de prêts, de formations et de services de conseil en affaires. Au moins 30% des places de formation et 15% des prêts doivent être alloués à des personnes issues de groupes prioritaires (chômeurs, personnes handicapées, jeunes et personnes de plus de 50 ans).

**Contexte:** La crise économique a fait grimper en flèche le taux de chômage, qui est passé de 4,4% en 2007 à 15,6% en 2011 (diagramme A). En réaction, plusieurs modifications à court terme ont été apportées au Code lituanien du travail, en vue d'améliorer la flexibilité du marché du travail: raccourcissement de la période de préavis en cas de licenciement, diminution des indemnités de licenciement et augmentation du nombre d'heures supplémentaires autorisées. Qui plus est, le nombre de partenariats publics-privés destinés à soutenir la création d'emplois a fortement augmenté. Une aide à la création d'entreprise a également été introduite.

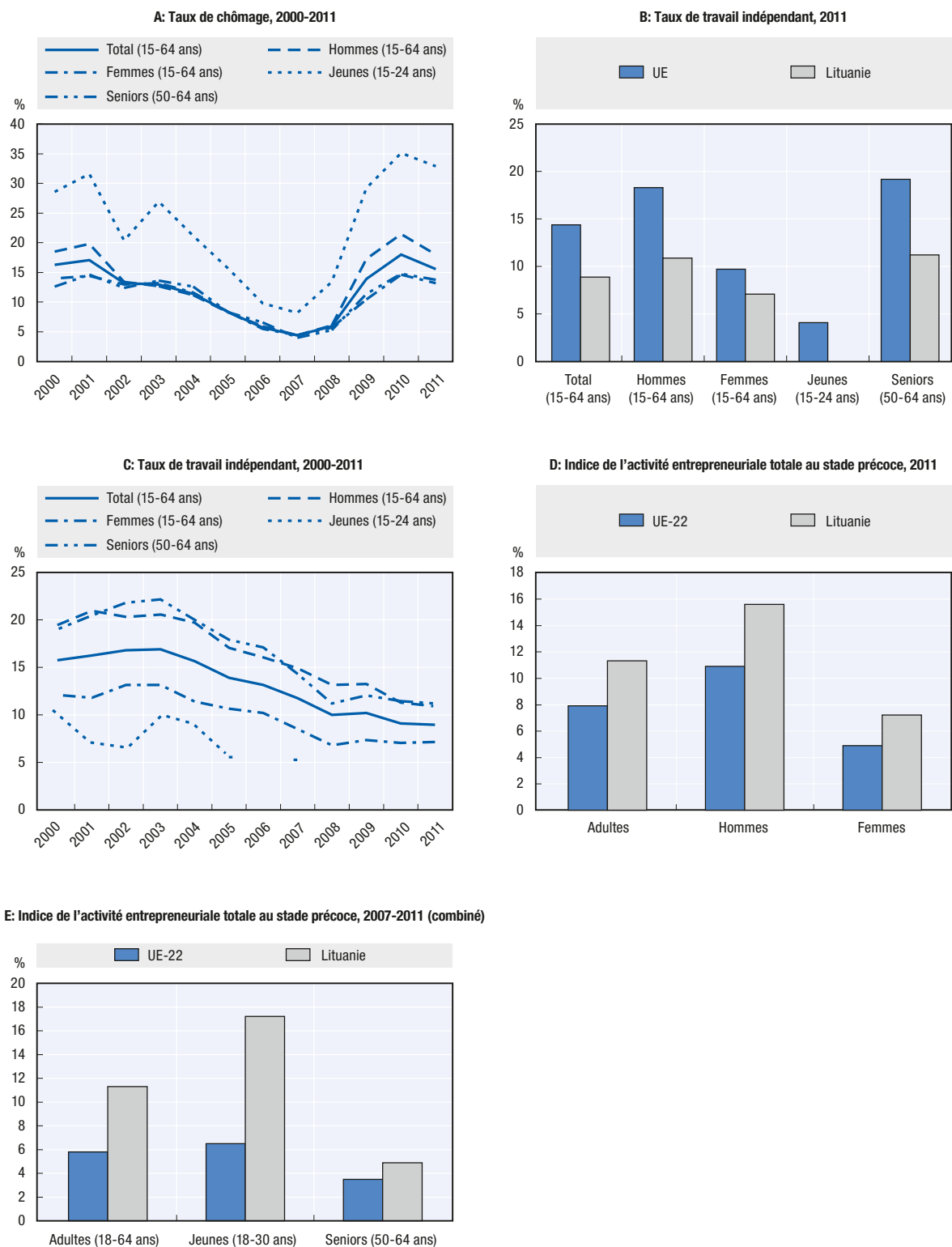
**Problème abordé:** Si l'accès au financement représente depuis longtemps un obstacle à la création et au développement des entreprises en Lituanie, il a été exacerbé par la crise mondiale (PricewaterhouseCoopers et al., 2010). Le Fonds de promotion de l'entrepreneuriat a dès lors été établi dans l'optique de faciliter l'accès au financement. Puisque des groupes vulnérables spécifiques rencontrent davantage de difficultés que la population générale pour obtenir un financement d'amorçage, il a été décidé de créer un quota spécifique d'aide à ces groupes.

**Approche:** Le Fonds a été créé le 30 décembre 2009 par le ministère de la sécurité sociale et du travail, le ministère des finances et «Investicijų ir verslo garantijos» (INVEGA). Il est géré par la Caisse centrale de Lituanie (LCCU), qui met à profit son réseau de 63 caisses pour les activités de prêt et ses partenariats avec 15 prestataires de formations pour dispenser gratuitement des services de formation et de conseil en entreprise aux bénéficiaires des prêts. Les demandeurs doivent présenter un plan d'affaires et peuvent demander jusqu'à 86 000 LTL (environ 24 910 EUR). Les personnes qui reçoivent un prêt sans avoir d'expérience dans le travail indépendant suivent une formation générale sur la création d'entreprise. Une formation technique (planification des activités, comptabilité et fiscalité, droit des affaires et du travail, etc.) est dispensée à tous les bénéficiaires en fonction de leurs besoins individuels, déterminés durant le processus de demande. Lors de sa création, le Fonds a été doté d'une enveloppe de 50 millions LTL (environ 14,5 millions EUR) sur 5 ans par le Fonds social européen, dont 42 millions LTL (environ 12,2 millions EUR) sont alloués aux activités de prêt et de financement et 8 millions LTL (environ 2,3 millions EUR) aux services de conseil en affaires et aux activités de formation. La LCCU apporte une contribution supplémentaire de 5 millions LTL (environ 1,5 million EUR) pour les prêts.

**Impact:** Il est prévu d'octroyer 1 200 prêts entre 2010 et 2015, pour un montant total de 47 millions LTL. Au mois de septembre 2012, 3 397 personnes avaient suivi la formation, 315 personnes avaient reçu un prêt et 427 nouveaux emplois avaient été créés. Les membres des groupes prioritaires représentaient 61% des personnes formées et 48% des bénéficiaires de prêt. Une évaluation récente a établi que le programme s'était avéré particulièrement efficace pour permettre aux jeunes, qui n'auraient autrement pas été en mesure de décrocher un prêt bancaire, de créer leur entreprise (PricewaterhouseCoopers, 2012).

**Facteurs de réussite:** Un aspect important du fonctionnement de ce programme réside dans la prestation de services de formation et de consultance parallèlement aux prêts.

Graphique 10.16. Données relatives à l'entrepreneuriat et au travail indépendant en Lituanie



Sources: Diagramme A. Eurostat, Enquête sur les forces de travail, 2000-2011; Diagramme B. Eurostat, Enquête sur les forces de travail, 2011; Diagramme C. Eurostat, Enquête sur les forces de travail, 2000-2011; Diagramme D. Présentation tabulaire spéciale de l'enquête sur la population adulte du Global Entrepreneurship Monitor, 2011; Diagramme E. Présentation tabulaire spéciale de l'enquête sur la population adulte du Global Entrepreneurship Monitor, 2007-2011.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933019438>



Extrait de :

## The Missing Entrepreneurs

Policies for Inclusive Entrepreneurship in Europe

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264188167-en>

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/La Commission européenne (2014), « Lituanie: Fonds de promotion de l'entrepreneuriat », dans *The Missing Entrepreneurs : Policies for Inclusive Entrepreneurship in Europe*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264188211-28-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).